

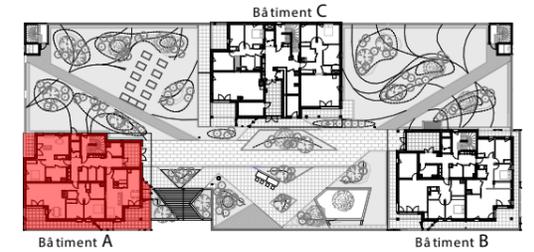
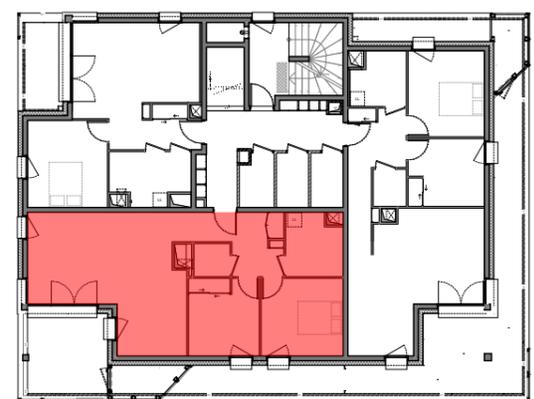
TYPE :	3 PIÈCES	A-502
ETAGE :	R+5	

Entrée+ PL	8,89 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	31,35 m <sup>2</sup>
Salle de bains	6,16 m <sup>2</sup>
Wc	2,14 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11,42 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9,85 m <sup>2</sup>

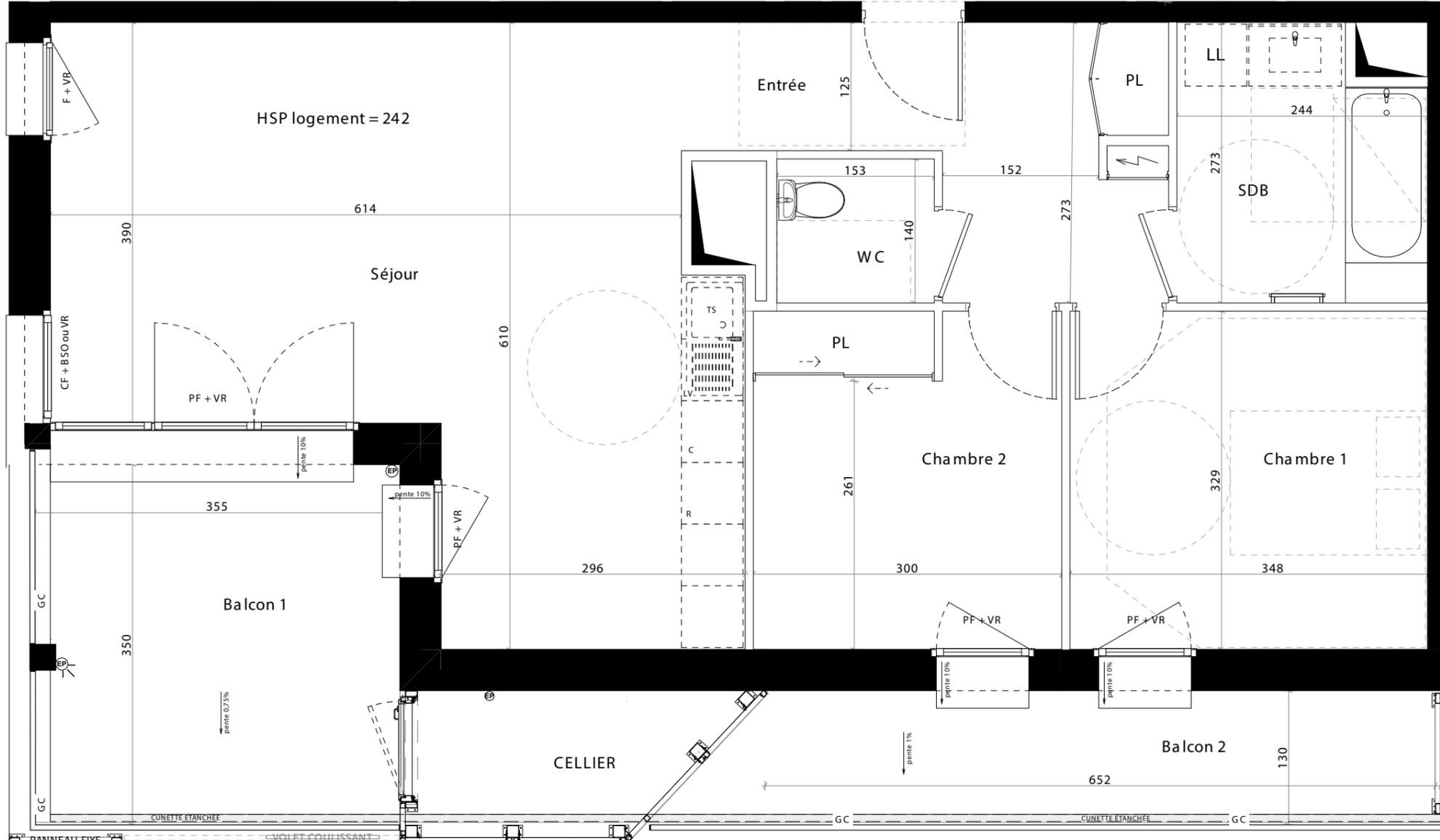
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>69,81 m<sup>2</sup></b>
Balcon 1	12,11 m <sup>2</sup>
Balcon 2	8,67 m <sup>2</sup>
Cellier	3,77 m <sup>2</sup>

Date : 09/10/2024

**BÂTIMENT A**



PIAN DE MASSE DE REPERAGE



**LÉGENDE**

PF / F	Porte-fenêtre / Fenêtre		Tableau électrique
CF	Châssis fixe		Soffite, faux-Plafond
VR	Volets roulants		Daïllettes béton
BSO	Brises-Soleil Orientables	R	Réfrigérateur
EP	Descente d'eaux pluviales	C	Emplacement prévu pour cuisson
GC	Garde-corps	LL	Attente pour la ve-linge
TS	Tri sélectif	LV	Attente pour la ve-vaisselle
HSP	Hauteur Sous Plafond	PL	Placard
GT	Gaine technique		
all.	Hauteur de l'allège		
s.	Hauteur du seuil (Nota : pour un seuil 0, une tolérance de ≤ 2 cm de ressaut est admissible)		



"Les emplacements des divers meubles éléments figurant sur le plan sont positionnés uniquement à titre indicatif. Les cotes et surfaces sont données sous réserve des impératifs de construction et des tolérances d'exécution et peuvent subir des modifications. S'ils sont représentés, les retombées, les soffites, les faux-plafonds, les canalisations, les radiateurs, les éclairages, les prises et interrupteurs ne sont figurés qu'à titre indicatif et peuvent varier dans leurs dimensions ou leurs positionnements. La surface des placards est comprise dans celle des pièces attenantes. Les surfaces et cotes indiquées, y compris hauteur sous plafond, sont susceptibles de variations de plus ou moins 5%. Il en est de même en ce qui concerne la surface sur les jardins, les haies et les arbustes. Les surfaces et cotes des jardins peuvent varier de +/- 5%. Le positionnement des haies et des arbustes peut également varier."